



Négociations au sein de la Branche des IEG

CPPNI du 15 octobre 2026

DÉCLARATION FO ÉNERGIE

POUVOIR D'ACHAT : L'HEURE N'EST PLUS AUX CONSTATS, MAIS AUX RÉPONSES

Les salariés des Industries Électriques et Gazières sont confrontés, comme l'ensemble des travailleurs, à une dégradation continue de leur pouvoir d'achat. Alors que l'inflation atteint encore +2,4 % sur un an en août 2026, ce sont les dépenses contraintes qui progressent le plus fortement : énergie, carburants, logement, assurances ou encore alimentation.

Les chiffres sont sans appel. Sur un an, les prix de l'alimentation progressent de 1,1 %, ceux des produits frais de 5,9 %, tandis que le prix du gazole bondit de plus de 37 % et celui de l'essence de près de 20 %. Dans le même temps, le logement, les assurances et de nombreux produits de consommation courante continuent de peser toujours davantage dans le budget des ménages.

Derrière ces statistiques se cache une réalité que les employeurs ne peuvent ignorer : des salariés qui voient chaque mois leur reste à vivre diminuer, qui repoussent certains projets familiaux, qui renoncent parfois à des dépenses essentielles et qui s'interrogent légitimement sur leur avenir.

Pour FO Énergie, il ne saurait être question de considérer cette situation comme une fatalité.

Les entreprises du secteur s'appuient quotidiennement sur l'engagement, les compétences et le professionnalisme des salariés. Elles leur demandent toujours plus d'adaptabilité face aux transformations industrielles, technologiques et organisationnelles. Il est donc légitime que les salariés attendent en retour une reconnaissance concrète de leur contribution.

Depuis plusieurs semaines, les représentants FO Énergie sollicitent l'ouverture de discussions dans les entreprises sur la mise en place de mesures de soutien au pouvoir d'achat, notamment à travers une prime carburant. Ils se heurtent pourtant à un refus récurrent, les employeurs renvoyant systématiquement cette question à la négociation de branche sur les mesures salariales. FO Énergie dénonce cette attitude de renvoi qui laisse les salariés sans réponse face à l'augmentation immédiate de leurs dépenses. Les employeurs doivent prendre toute leur part dans la recherche de solutions et assumer leurs responsabilités au plus près des réalités vécues par les salariés.

Le pouvoir d'achat n'est pas un sujet périphérique. Il constitue aujourd'hui un enjeu majeur d'attractivité, de fidélisation des compétences et de cohésion sociale dans nos entreprises.

C'est pourquoi FO Énergie appelle les employeurs à prendre pleinement leurs responsabilités et à ouvrir sans délai des discussions permettant d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations des salariés :

- par des mesures salariales générales permettant de compenser l'augmentation du coût de la vie;
- par une revalorisation des dispositifs sociaux participant directement au pouvoir d'achat;
- par la préservation de tous les éléments du contrat social des IEG qui contribuent à la protection du niveau de vie des actifs et des retraités;
- par une politique sociale qui ne fait pas peser sur les salariés le coût des difficultés économiques ou budgétaires.

FO Énergie rappelle également que les droits statutaires et sociaux ne sont ni des privilèges ni des variables d'ajustement. Ils constituent des éléments de rémunération et de reconnaissance construits au fil de l'histoire de notre branche. Comme nous l'avons affirmé concernant le Tarif Particulier, il n'est pas acceptable de chercher à reprendre aux salariés, par la fiscalité ou d'autres mécanismes, ce qui relève de leur contrat social.

Les salariés des IEG ont toujours répondu présents pour assurer la continuité de l'approvisionnement énergétique du pays, quelles que soient les circonstances. Ils sont en droit d'attendre aujourd'hui que leurs employeurs répondent présents à leur tour sur la question du pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat n'est pas une revendication excessive. C'est la condition d'une vie digne, du respect du travail accompli et de l'avenir de nos entreprises.